BREF' CSE

snU. PÔLE EMPLOI FSU GRAND EST

26 janvier 2023

ASC : Œuvres sociales du CSE

N'OUBLIEZ-PAS VOTRE MISE A JOUR en chargeant votre avis d'imposition 2022
https://www.csepoleemploigrandest.com

Ouverture des locations été 2023, vous aurez jusqu'à fin février pour vous positionner. Décisions d'attribution : le 2 mars 2023. Pour réserver des vacances à un prix défiant toute concurrence ! (vote unanime des élus ce jour). En 2023, encore plus de linéaires, dont un nouveau en Corse !

GRATUIT pour les AGENTS POLE EMPLOI : un abonnement Presse souscrit par le CSE permettra à tous les Salariés et leur famille d'accéder à tous les contenus **gratuitement et en illimité** (24h/24h et 7j/7j). Contenus en ligne adapté à tous vos salariés et leur famille **:** 300 titres de presse comme L'Equipe, Le Monde, Les Echos, Closer, Gala, Voici, Paris-Match, ELLE, Le Parisien, Biba, Le Point, le JDD, Santé Magazine, Marie Claire Maison etc.

NOUVELLE PRESTATION du CSE : Soutien Scolaire (pour toutes les classes et toutes les matières du CP à la Terminale + les cahiers de vacances + les annales corrigées du BAC et du Brevet des Collèges).

Par toutes ces décisions, **les élu.es SNU** poursuivent leur travail d'amélioration du pouvoir d'achat des agents du Grand Est !

Rejoignez le SNU et participez à la vie de votre Etablissement ! Adhérez au SNU !

3949 EVOLUTION DE L'OUTIL TELEPHONIQUE

Une évolution de l'outil téléphonique qui selon la Direction, doit permettre de router tous les appels téléphoniques des DE (file indemnisation) vers les agences a été présenté par la Direction... Ce projet avec de forts impacts sur les agents et l'organisation sera soumis à l'approbation des élus CSE représentant le personnel … !!

La Direction doit donc faire machine arrière ce qui, au vu des SIRECONSTANCES les a contrarié fortement ! Quel SIReQUE …mais à qui la faute ?

La suite … fin Février

ACTUALITES

TELETRAVAIL : En ouverture la Direction revient sur les chartes Locales dans le cadre du Télétravail qui ne concerne que le travail hybride.
« C'est un terme littéraire qui décrit un mode de travail des entreprises »
« Rien à voir donc avec le télétravail… »
Euh… et la marmotte, elle met le chocolat dans le papier d'alu ?
Le SNU a fait une déclaration *pointant toutes les dérives actuelles de la campagne Télétravail. A retrouver ici. Et rappelle qu'il n'est pas contre la modalité visio mais réfute le fait que cela conditionne l'attribution d'un 2ème jour de télétravail.* ***Ce n'est pas dans l'accord Télétravail*** *(signé par le SNU) tout comme les chartes de travail hybride ou autres nouveautés de ce style...*

OATT: 8 visio pour informer les ELD (+ de 300 encadrants sur 450 y ont participé). Un support a été partagé. ***Le SNU a rappelé sa demande de participer à ces visio pour entendre les infos transmises aux managers et ainsi éviter les interprétations de l'accord OATT*** *(signé par le SNU)****.*** *Et a rappelé sa volonté d'obtenir une réunion pour suivre la mise en place (dès le 1er Février) et de traiter ce sujet lors de la prochaine réunion CSE.*

Prime QPV : Certaines agences auraient perdu leur prime QPV depuis le 1er janvier 2023 ne figurant plus dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.
Le SNU *a demandé que la liste des agences QPV (en Grand Est et national) soit diffusée, que chaque agent soit informé individuellement de la disparition de cette prime et que des mesures de compensation salariale soit prise par la direction pour atténuer la perte de pouvoir d'achat qu' implique la perte de cette prime mensuelle (de 47,66€ à 97,23€)*

Métiers en tension

Contexte : Tensions fortes sur certains métiers. 3 secteurs ciblés Hôtellerie restauration, santé action sociales et transport. 23 métiers ciblés avec pour objectif de créer un vivier sectoriel, et ainsi repérer les demandeurs d'emploi plus facilement.
Pour le SNU, *il était bien temps de nous présenter cette opération qui a débuté en septembre et qui a sollicité fortement les agences cet automne. Aucun bilan qualitatif et quantitatif ne nous a été transmis avant la séance mais … 97 pages sur les fiches métiers. C'est dire l'intérêt porté...*

Evolution Approche compétence

Ou l'arrivée du ROME 4.0.

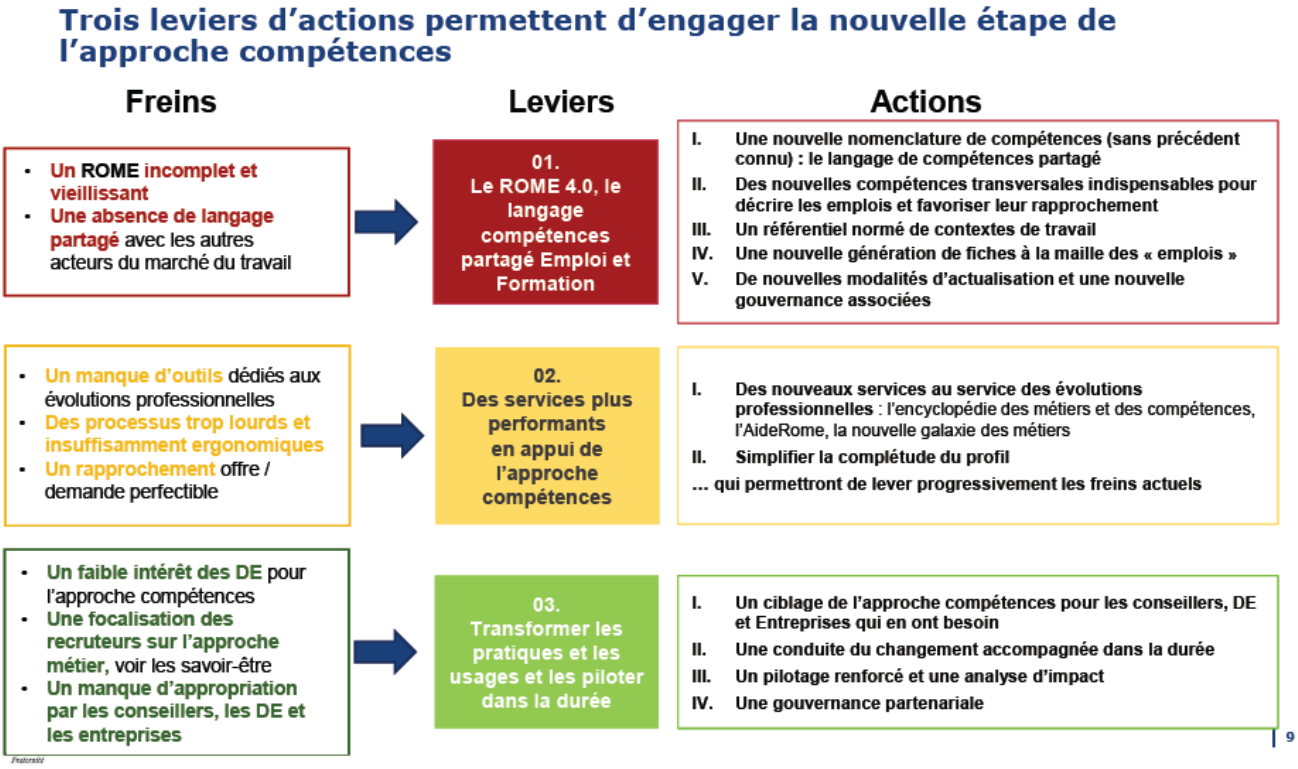

Le SNU s'inquiète sur les conséquences pour les actes métiers au quotidien. Ce ROME 4.0 est centré sur les compétences et le profil des compétences des DE avec une appropriation au pas de charge dirigée par des ELD déjà fortement sollicités. **Les élus SNU au CSE** ont rappelé que la plupart des conventions collectives s'appuient sur des qualifications, des titres et des diplômes pour faire le lien avec les grilles de rémunérations indépendamment des contextes de travail. Cette « garantie » salariale quel que soit le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise est ainsi une réponse protectrice pour le salarié dans sa relation avec l'employeur.

A contrario, l'exclusivité de l'évaluation des compétences revendiquée par une large part du patronat laisse craindre à minima un nouvel affaiblissement du pouvoir de négociation salariale du salarié. Mais **la Direction, aidé de sa boule de cristal, assure que cela ne sera pas le cas…**

ADD (Agence De Demain) NEUFCHATEAU : Le projet ADD de **NEUFCHATEAU** a été majoritairement approuvé par les élus CSE.

Rappel : Le SNU s'abstient sur l'ensemble des projets Agence De Demain… Pourquoi ? Car c'est l'ensemble du dispositif ADD (inscrit dans le plan stratégique du DG) et de ses conséquences périphériques qui ne nous semblent pas aller dans le bon sens ! Nous ne remettons pas en cause les bonnes volontés des responsables de sites et des collègues qui ont été ou seront associés, à l'organisation des espaces de leurs agences. **Le SNU pointe depuis le début de la présentation des projets ADD la perte des postes ARC notamment GDD à l'accueil. Or, le directeur général vient de mettre en place une réflexion sur le retour d'un ARC GDD sur les sites…A suivre !**

PROJET STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 2023

Une Continuité : Prolongation d'1 an de la convention tripartite avec comme objectif l'arrivée de France Travail.

Côté bilan 2019-2022 : action Recrut', #tom, CRI, accueil rénové, pack remob, plan d'investissement des compétences et surtout vers les personnes peu qualifiées, DELD, CEJ et le rapprochement Pôle emploi/Cap emploi résument clairement les grands axes de cette période.

Enjeu 2023 : Si on ne peut que partager certains grands axes comme continuer d'améliorer notre offre de service, ou poursuivre nos actions pour mieux travailler ensemble, il est difficile de voir dans l'évolution de l'approche compétences une source d'amélioration notoire. Il est en de même pour le travail hybride qui est en train de faire voler en éclat les collectifs dans les agences. Que dire de PPC et la réalité des chiffres notamment ceux du BIPE ?

En résumé, pour le SNU une feuille de route sans surprise mais avec des inquiétudes sur l'avenir (France Travail) .Des chiffres, des objectifs sans aucune référence à la QVT et à l'humain. Il faut fouiller aussi pour trouver des éléments sur la sûreté et la sécurité des sites…

Au détour d'une réponse à une question anodine, **le Directeur Régional glisse que « *l'autodiagnostic ne sera plus anonyme* »** (dixit le DRAPS)...Pour les nouveaux entrants, le manager sera informé qu'un de ses agents aura passé un autodiagnostic mais il ne connaitra pas les résultats. L'objectif est d'augmenter les compétences des agents et rien d'autre...Le partage ne se fera que par le biais des EPA si l'agent le souhaite !

Un souci ? Une question ? Une difficulté ? Un mail sur la boite syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr et n'oubliez pas notre permanence tous les mardis

PÔLE EMPLOI FSU GRAND EST